



Protection d'une personne hospitalisée

Par **mimi**, le **29/12/2010** à **21:33**

Bonjour, rnvoilà, ma mère est hospitalisée depuis le 29 /09/2010 suite a un AVC, avec paralysie du coté gauche, c'est capacité intellectuelle ce sont amoindrie.rnMa mère c'est mariée deux fois , quatre enfants de son premier mariage et quatre de son second, je suis la dernière des huit enfants, toute ma vie je me suis occuper de ma mère qui est tout a fait normal pour moi et du a son age 85 ans, je suis en train de faire un dossier pour la mettre sous curatelle, ainsi la protégé, car avec mes autres frères et soeurs c'est tendu, je veut protégé ma mère contre c'est vautours, j'ai dégrossi un peu la situation, mais en réalité c'est pire, donc actuellement ma mère ne vis pas chez elle, certaines de mes soeurs veulent prendre telle ou telle chose, mais notre mère est toujours vivante, moi je trouve plus honnête de vendre ce qui l'y a chez elle, mais que l'argent de la vente aille sur son compte bancaire, normal, elle n'est pas décédé, elle a trimé toute sa vie pour ce payé toutes les choses qui l'y a chez elle, en plus cette argent elle en aura besoin pour la maison de retraite, donné moi des conseil, c'est très urgent, merci d'avance

Par **Marion2**, le **29/12/2010** à **21:49**

Votre mère est vivante, vous n'avez aucun droit de vendre quoique ce soit sans son accord.rnrnFaites le nécessaire très rapidement pour que votre mère soit mise sous tutelle (vu la situation, il vaut mieux une tutelle qu'une curatelle).rnrnVoyez avec le médecin de votre mère.rnrnBon courage

Par **mimi**, le **30/12/2010** à **10:21**

merci beaucoup de votre réponse, mais ma mère n'a plus toute sa tête, elle est désorienter suite a son hémorragie cérébrale, est comme c'est moi qui m'occupe de tout, je suis harcelé par ma famille, c'est très dur

Par **mimi493**, le **30/12/2010 à 15:30**

Donc comme le dit Marion, faites, au plus vite, la mise sous tutelle.

Par **mimi**, le **04/01/2011 à 10:24**

Bonjour, Maitre,rnrnC'a y est il ont pris chez ma mère sa machine a laver, ça commence, je ne sais plus quoi faire, c'est très dur dans le sens ou je suis seule contre cinq frères et soeurs, je me demande ça va etre quoi la prochaine fois, pour moi c'est du vol pur et simple, ils profitent de l'hospitalisation de notre mère, voilà !!!!!rnSalutations

Par **corima**, le **04/01/2011 à 10:38**

Mais changez les serrures !!!